



Belvaux/Sanem, le 25 novembre 2025

AVIS AU PUBLIC

Il est porté à la connaissance du public que suivant décision de Monsieur le Ministre de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité, en date du 18 novembre 2025, réf N° **3/25/0216**, la société

MSE SA.

a eu l'autorisation relative à la **cessation d'activités de dépôts de bois et cabine de peinture (1/11/0558), 2, Um Woeller, Soleuvre.**

Conformément à l'article 19 de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, un recours peut être interjeté contre la présente décision d'autorisation devant le tribunal administratif qui statuera comme juge de fond. Ce recours doit être introduit sous peine de déchéance dans un **délai de quarante jours** à partir du jour de l'affichage de la présente décision.

La soussignée, Bourgmestre de la commune de Sanem, certifie que le présent avis est dûment affiché du **25 novembre 2025 au 05 janvier 2026 inclus.**

Belvaux, Sanem, date qu'en tête

Pour la secrétaire empêchée,
La secrétaire,
Tamara Duschêne

Manon Greven



Pour le Collège des bourgmestre et échevins,
la bourgmestre,

Simone Asselborn-Bintz